



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION n° 2025/12/180**  
Finances locales - subventions

**OBJET : Acquisition de vélos à assistance électrique – aide de la ville – année 2025**

**Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025**  
**Date de convocation : 25 novembre 2025**  
**Membres en exercice : 33**  
**26 présents – 33 votants**  
**Le quorum est atteint.**

**L’an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

**Absents ayant donné procuration :**

Magali NISSARD a donné procuration à Jean DENAT  
Francine CHALMETON a donné procuration à Katy GUYOT  
Bruno JOUANNE a donné procuration à Mohammed TOUHAMI  
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Annick CHOPARD  
Frédéric DUMAS a donné procuration à Jacky PASCAL  
Florinda RACE a donné procuration à Nicole DUQUESNE  
Carole CALBA a donné procuration à Emmanuelle GAVANON

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Christian SOMMACAL a été élu par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Jacky PASCAL (2), Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE (2), Mohammed TOUHAMI (2), Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD) **et 8 contre** (Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON (2), Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

Suite délibération n° 2025/12/180

**RAPPORTEUR** : Daniel SALMERON, conseiller municipal

**EXPOSE** : La commune de Vauvert a souhaité accorder une aide de 200 € aux habitants de la ville qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf.

Lors de la séance du 22 juillet 2024, le conseil municipal a approuvé le règlement d'attribution de cette prime, mis à jour pour 2024, sans limite de durée. Le nombre maximal de dossiers sera déterminé chaque année, en fonction du budget voté.

Souhaitant faire bénéficier de l'octroi de cette prime au plus grand nombre de Vauverdois, un budget de 3000 € est alloué en 2025, soit quinze dossiers de demande.

Cette prime est cumulable avec celles octroyées par la Région et par l'Etat.

Depuis la création de ce dispositif, quarante-six Vauverdois ont pu en bénéficier, soit 7 en 2021, 25 en 2022, 14 en 2023, 2 en 2024 et 8 en 2025.

La commune a réceptionné plusieurs dossiers de demande d'aide. 3 nouveaux dossiers remplissent l'ensemble des conditions d'attribution de la prime.

Il est donc soumis au vote le versement de 200 € à :

- Monsieur Ludovic PASCAL
- Monsieur Olivier CHALVIN
- Monsieur Maëlig ROUILLARD

Le paiement s'effectuera sur l'imputation suivante : 65 – 65741 – 70 - 830

**Vu** la délibération du conseil municipal n°2023/03/031 en date du 6 mars 2023 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n°2024/07/106 en date du 22 juillet 2024 ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**PROPOSITION** : Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'approuver l'attribution de la somme de 200€ à :
- Monsieur Ludovic PASCAL
- Monsieur Olivier CHALVIN
- Monsieur Maëlig ROUILLARD
- De verser les sommes indiquées en fonction de l'imputation précisée précédemment.

**DECISION** : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter la proposition du rapporteur par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Jacky PASCAL (2), Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE (2), Mohammed TOUHAMI (2), Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD) **et 8 contre** (Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON (2), Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

Suite délibération n° 2025/12/180

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le secrétaire de séance,**



**Christian SOMMACAL**



**Le maire,**



**Jean DENAT**

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 10/12/2025



ID : 030-213003411-20251201-DE202512\_0180-DE